

Profil d'exigences :

Commission centrale solaire [nouveau]

La commission centrale solaire est responsable de l'intégration de l'énergie solaire et de ses avancées dans les métiers et les domaines de la technique du bâtiment. Le terme « solaire » englobe l'ensemble du secteur (solaire thermique, photovoltaïque, commande, optimisation de l'exploitation, autoconsommation, réseau, rentabilité, etc.).

Tâches

- Responsabilité et définition de l'orientation stratégique dans le domaine du solaire
- Identification des besoins de la branche en matière de positionnement et de mise en œuvre sur le marché
- Identification des besoins stratégiques pour le positionnement de suissetec
- Renforcement du solaire dans les formations initiales et continues, ainsi que dans les offres non formelles de suissetec
- Lancement et élaboration de projets concrets pour le processus budgétaire
- Contribution et apport d'expertise dans le cadre du processus de réalisation
- Prise de décisions relatives aux détails techniques dans le processus de mise en œuvre
- Encadrement constructif de la mise en œuvre à l'échelle du système de milice

Compétences

- Définition de l'orientation stratégique dans le domaine du solaire
- Définition de projets concrets dans le cadre du budget
- Encadrement stratégique de la mise en œuvre avec possibilité d'intervention
- Convocation de séances

Nombre de séances

- 4 séances par année au minimum

Reporting

- Reporting stratégique aux présidents des comités techniques. Reporting opérationnel au responsable Technique et gestion d'entreprise.